

RCS : AVIGNON Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00587 Numéro SIREN : 482 490 844 Nom ou dénomination : AGCF FILS

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2019 sous le numéro de dépôt 9830

Désignation de l'entreprise SAS A.G.C.F.ET FILS										Néant ☐	
Adresse de l'entreprise 149 B Avenue Chemin des Cades 84800 VELLERON											
Numéro SIRET* 4 8 2 4 9 0 8 4 4 0 0 0 3 2											
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12						Durée de l'exercice précédent* 12					
										Exercice N clos le 31/12/2018	
ACTIF											
										Brut 1	
										Amortissements-Provisions 2	
										Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012						
		Autres*	014	608	016	608					
	Immobilisations corporelles*		028	38 795	030	35 158		3 637			
	Immobilisations financières* (1)		040	2 200	042			2 200			
	Total I (5)		044	41 603	048	35 766		5 837			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	69 898	052			69 898			
		Marchandises *	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	291 187	070	14 179		277 007			
		Autres* (3)	072	19 155	074		19 155				
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	38 154	086		38 154				
	Charges constatées d'avance *		092	1 780	094		1 780				
	Total II		096	420 176	098	14 179		405 996			
	Total général (I + II)		110	461 779	112	49 945		411 834			
PASSIF										Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*								120	4 000	
	Écarts de réévaluation								124		
	Réserve légale								126	400	
	Réserves réglementées*								130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)								131		
	Report à nouveau								134		
	Résultat de l'exercice								136	11 116	
	Provisions réglementées								140		
	Total I								142	15 516	
Provisions pour risques et charges								Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156	49 703	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*								166	173 532	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)								169	59 228	
	Produits constatés d'avance								174		
Total III								176	396 317		
Total général (I + II + III)								180	411 834		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	35 508			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	2 815			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

certifié conforme à l'original

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS A.G.C.F. ET FILS		Néant ☐				
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31/12/2018				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209	560	210	496 237	
	Production vendue	{ biens services* }	et livraisons intracommunautaires	215		214		
				217	50	218	586 026	
				Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)		222		
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production		224					
	Subventions d'exploitation reçues		226					
	Autres produits		230	11 249				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	1 093 513			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)		234	458 910				
	Variation de stocks (marchandises)*		236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238	1 786				
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*		240	(35 060)				
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : 40 817 - mobilier : - immobilier :)		242	247 116				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	916	244	3 735		
	Rémunérations du personnel*		250	276 729				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	111 028				
	Dotations aux amortissements*		254	4 976				
	Dotations aux provisions		256	5 612				
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	2		
			260					
Total des charges d'exploitation (II)				264	1 074 838			
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	18 675			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	40				
	Produits exceptionnels (IV)		290	5 271				
	Charges financières (V)		294	2 441				
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		(VI)	8 757		
			348					
	Impôts sur les bénéfices* (VII)		306	1 672				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	11 116			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2		312	11 116	314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	5 315				
	Provisions non déductibles*		322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324	2 680				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	{ écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D) }	247		248	1 519		
			249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999						
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997					
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	{ ZFU-TE (44. octies et octies A) JEI (44. sexies A) ZRR (44. quinquies) Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) Investissements outre-mer Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies) }	986		987			
			981		989			
			127		138			
			991		990			
			345		344			
			992					
			Dont divers	{ Créance due au report en arrière du déficit Déduction exceptionnelle (art 39 decies) }	346		350	9 483
					655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	11 147	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :		356					
	Déficits antérieurs reportables : * 9 720 dont imputés sur le résultat :				360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	11 147	372		

B - RESULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

[illegible]

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.G.C.F.ET FILS

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	608	412		414		416	608				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	12 487	442	615	444		446	13 103				
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	37 875	462		464	16 914	466	20 960				
	Autres immobilisations corporelles	470	4 731	472		474		476	4 731				
Immobilisations financières		480	1 360	482	2 200	484	1 360	486	2 200				
TOTAL		490	57 062	492	2 815	494	18 274	496	41 603				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500	448	502	159	504		506	608		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	9 426	532	1 229	534		536	10 655		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	34 473	552	2 509	554	16 021	556	20 960		
	Autres immobilisations corporelles	560	2 462	562	1 079	564		566	3 542		
TOTAL		570	46 811	572	4 976	574	16 021	576	35 766		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>)							591				
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.G.C.F. ET FILS

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	8 566	652	5 612	654		656	14 179
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	8 566	682	5 612	684		686	14 179

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	9 720
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	9 720
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	9 720

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	195 159
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	132 118
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau A333D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : SAS A.G.C.F.ET FILS

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2018 et clos le : 31/12/2018

Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	376	8
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	1 082 263
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL I	106	1 082 263

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	190
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	35 060
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	11 059
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	46 310

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	460 696
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	194 328
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	2
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	655 027

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	473 546
-----------------------------	------------------------------------	------------	----------------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises

Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC et 1329-DEF)	117	473 546
--	-----	---------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE 020 X

Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	1 082 263
Effectifs au sens de la CVAE	023	8
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	0 1 / 0 1 / 2 0 1 8 160 3 1 / 1 2 / 2 0 1 8
Date de cessation	186	

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.U.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)

N° de dépôt

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET

4 8 2 4 9 0 8 4 4 0 0 0 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A.G.C.F. ET FILS

ADRESSE (voie) 149 B Avenue Chemin des Cades

CODE POSTAL 84800

VILLE VELLERON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	400

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28/06/2019

Dénomination Sociale : **SAS A.G.C.F. ET FILS**
Capital Social : 4 000 €
Siège Social : 149B, chemin des Cades
84 740 – VELLERON
RCS d'AVIGNON N° : 482 490 844

L'an deux mil dix neuf,
Le vingt-huit juin.

Les associés de la SAS A.G.C.F. ET FILS se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur GARCIA Johann, en assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018 pour délibérer notamment sur l'affectation du résultat ci après :

RESOLUTION N° 5 : AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL

L'assemblée générale décide d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social selon les modalités suivantes :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	11 116 €
Report à nouveau antérieur bénéficiaire	0 €
Mise en report à nouveau	0 €
Montant Brut Distribuible	11 116 €
Retenue à la source	2 979 €
Solde net	8 137 €

Suite à la présente affectation décidée par les associés, le report à nouveau bénéficiaire est de 0 €. L'affectation du report à nouveau est renvoyée par l'assemblée à la décision de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les résultats de l'exercice suivant. Il devra obligatoirement être rajouté au résultat de l'exercice suivant.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU PROFIT DES ASSOCIES

La collectivité des associés propose de mettre en distribution la somme de 11 116.15 €

	Monsieur	Monsieur	Madame	Madame
	GARCIA	GARCIA	GARCIA	GARCIA
	Alain	Johann	Annie	Stéphanie
Dividendes bruts taxables	1 111.61 €	8 337.11 €	1 111.61 €	555.82 €
Eligibles à l'abattement 40%	Oui	Oui	Oui	Oui
Dispense prélèvement acompte IR	Oui	Non	Oui	Oui

Montant acompte IR 12.80 %	0.00 €	1 067.15 €	0.00 €	0.00€
Divid. Soumis aux prel. Sociaux à 17.20 %	191.19 €	1 433.98 €	191.19 €	95.60 €
Dividendes nets à percevoir	920.42 €	5 835.98 €	920.42 €	460.22 €

Ce dividende sera mis en paiement le 15 septembre 2019, par virement bancaire.

La collectivité des associés prend acte des obligations fiscales à réaliser. A ce titre, la société a l'obligation dans les 15 jours du mois suivant celui du paiement des présents dividendes d'adresser au service des impôts de son siège social la déclaration N°2777 D.

Cette déclaration devra être accompagnée du versement de la somme de 2 979 € comprenant :

- le cas échéant, le nouvel acompte forfaitaire d'impôt sur le revenu de 12.80 % sur les dividendes pour ceux des associés qui n'ont pas justifié pouvoir en être exonérés compte tenu du montant de leur revenu fiscal de référence lié aux revenus de 2017.
- les prélèvements sociaux dus au taux de 17.5 % sur la base des dividendes qui ne sont pas soumis aux cotisations sociales en vertu de l'article L 131-6 du code de sécurité sociale.

La collectivité des associés donne tout pouvoir à la gérance pour faire la déclaration N°2777 D et procéder au paiement à réaliser. Il est rappelé que les retenues à la source ci avant restent toutefois à la charge des associés concernés.

Elle donne également pouvoir à la gérance pour effectuer, le cas échéant, auprès des organismes sociaux, conformément à l'article L131-6 du code de la sécurité sociale, les déclarations sociales nécessaires dans les 30 jours de la mise en distribution.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

	Dividendes distribués antérieurement	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes <u>non</u> éligibles à l'abattement
Exercice 31/12/2017	43 228.00 €	43 228.00 €	0.00 €
Exercice 31/12/2016	53 649.00 €	53 649.00 €	0.00 €
Exercice 31/12/2015	70 223.00 €	70 223.00 €	0.00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.
La présidence

